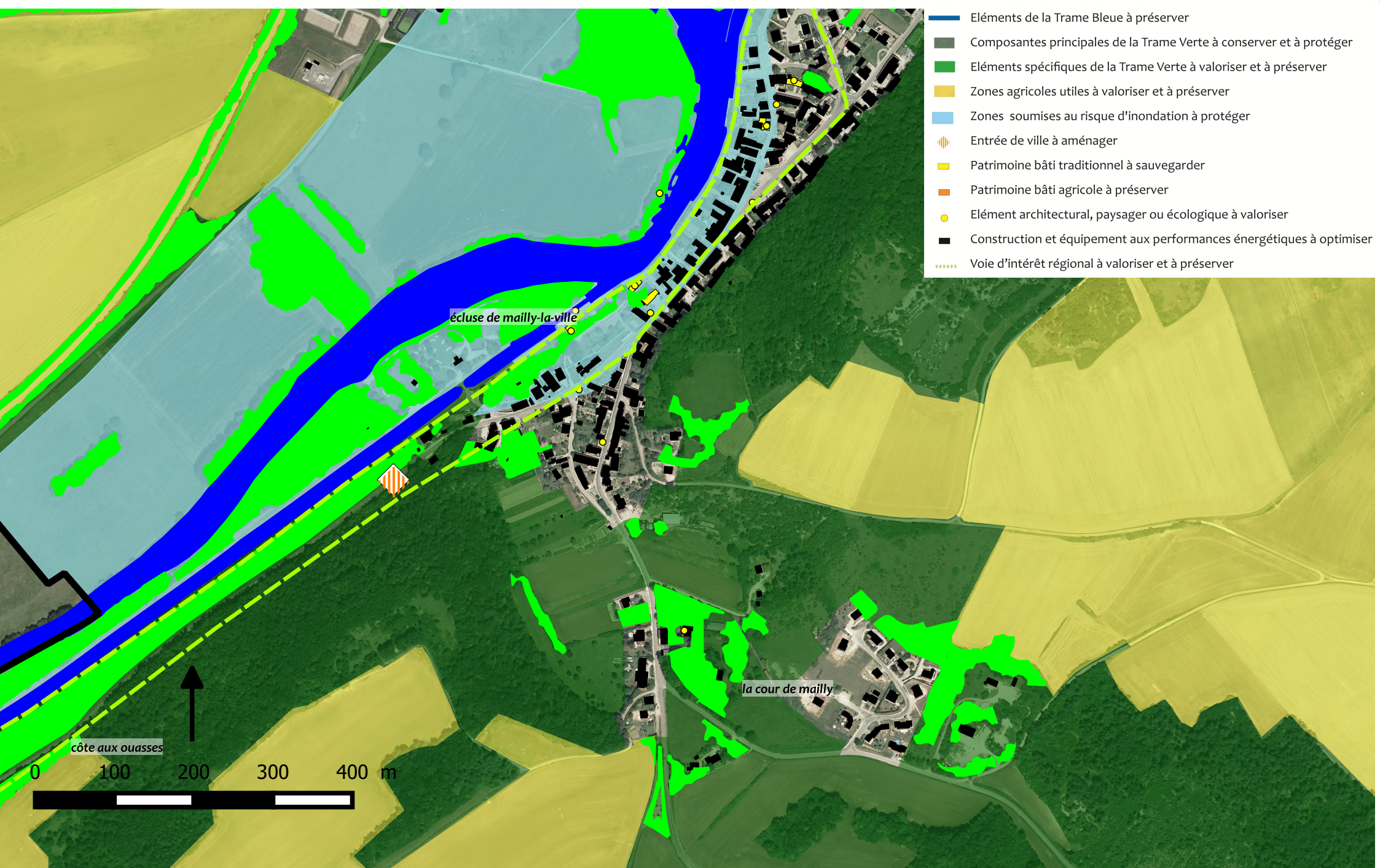
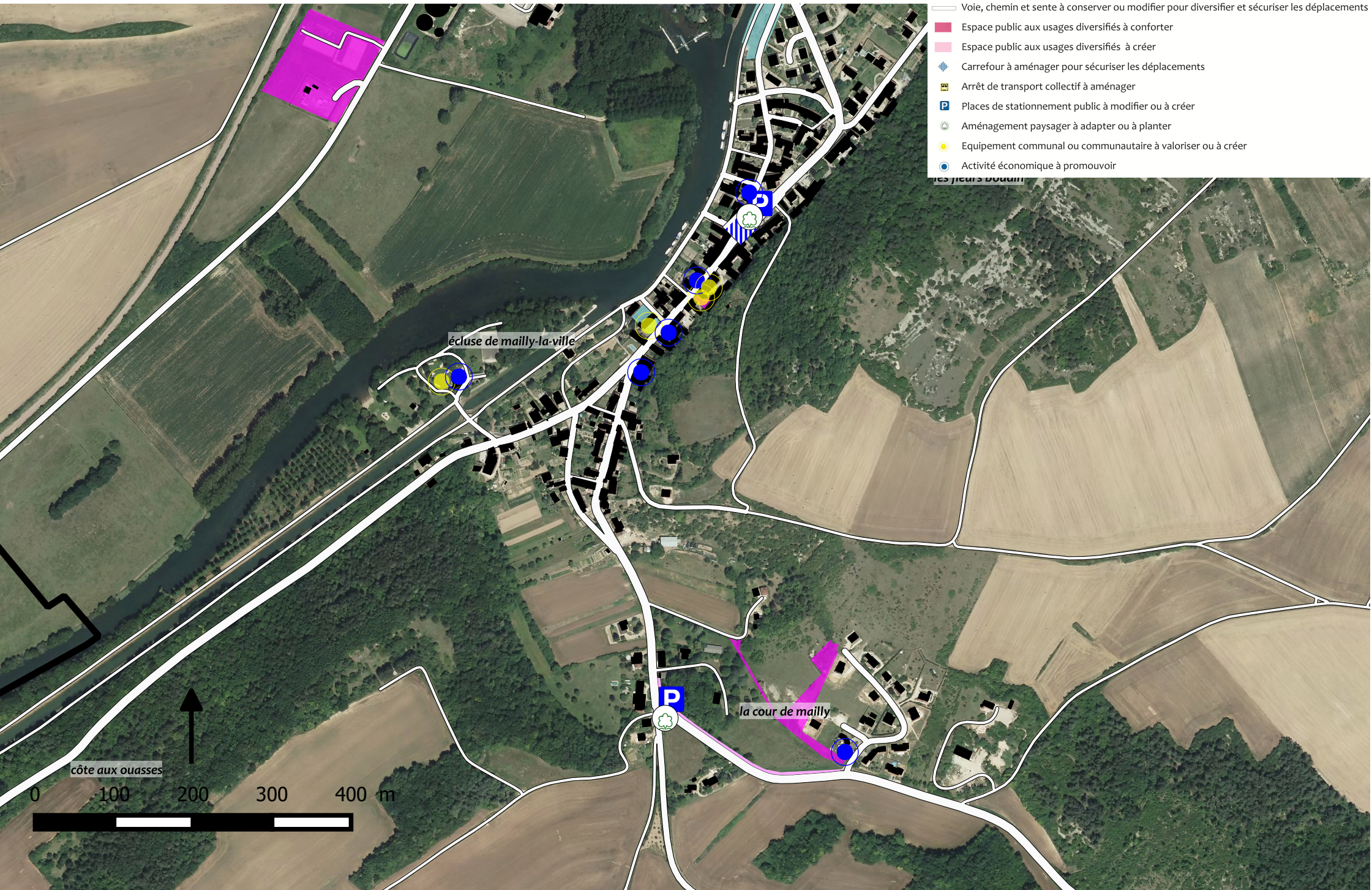


ORIENTATION N°1 – METTRE EN VALEUR L'ENVIRONNEMENT, LES PAYSAGES, LES ENTREES DE VILLES ET LE PATRIMOINE EN PRESERVANT DURABLEMENT L'ENSEMBLE DES RESSOURCES COMMUNALES ET EN AMELIORANT LES PERFORMANCES ENERGETIQUES DES CONSTRUCTIONS



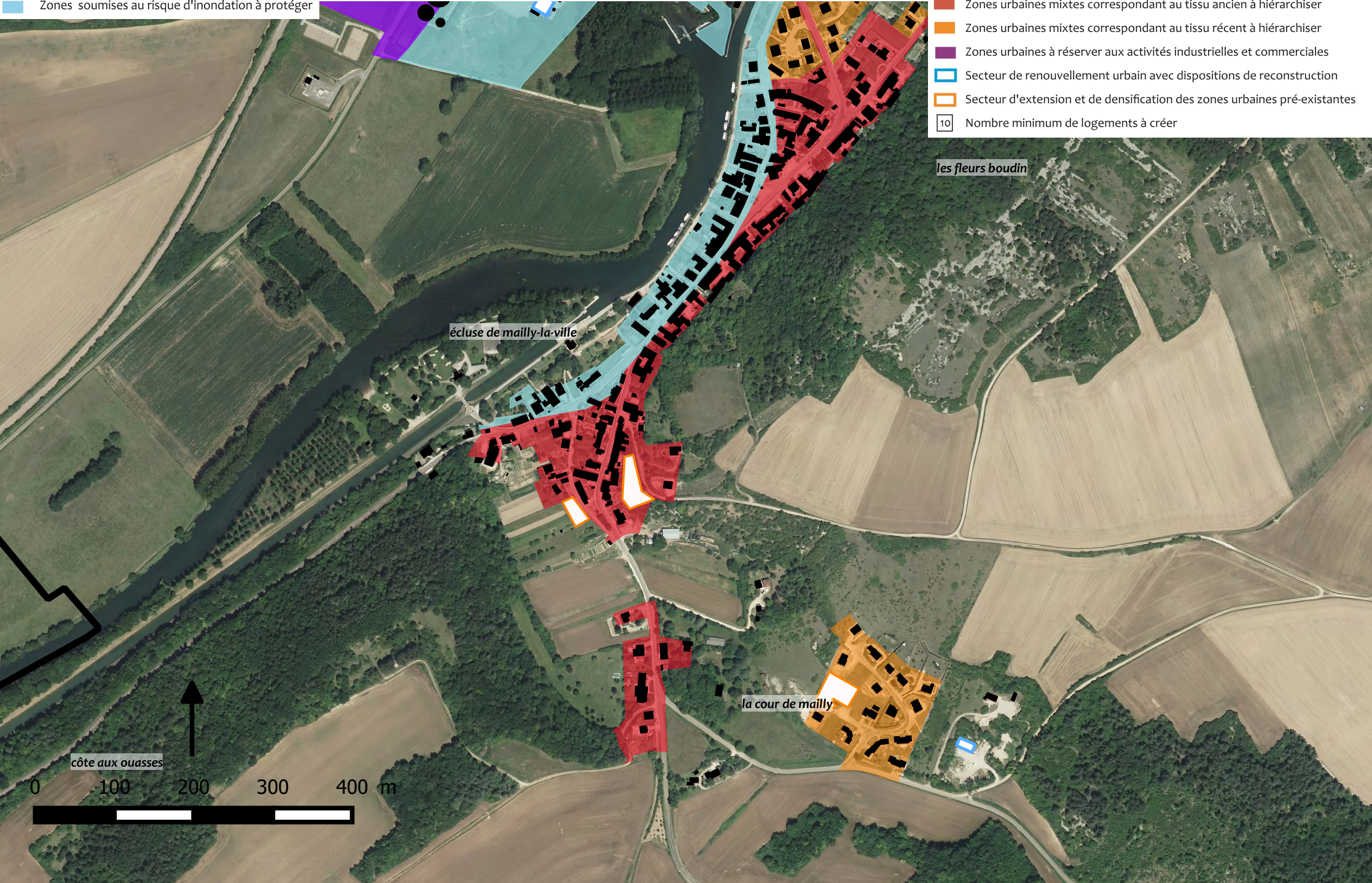
ORIENTATION N°2 – FAVORISER LA MIXITE DES FONCTIONS URBAINES ET ORGANISER LES MOBILITES EN DIVERSIFIANT ET EN SECURISANT LES MODES DE DEPLACEMENTS

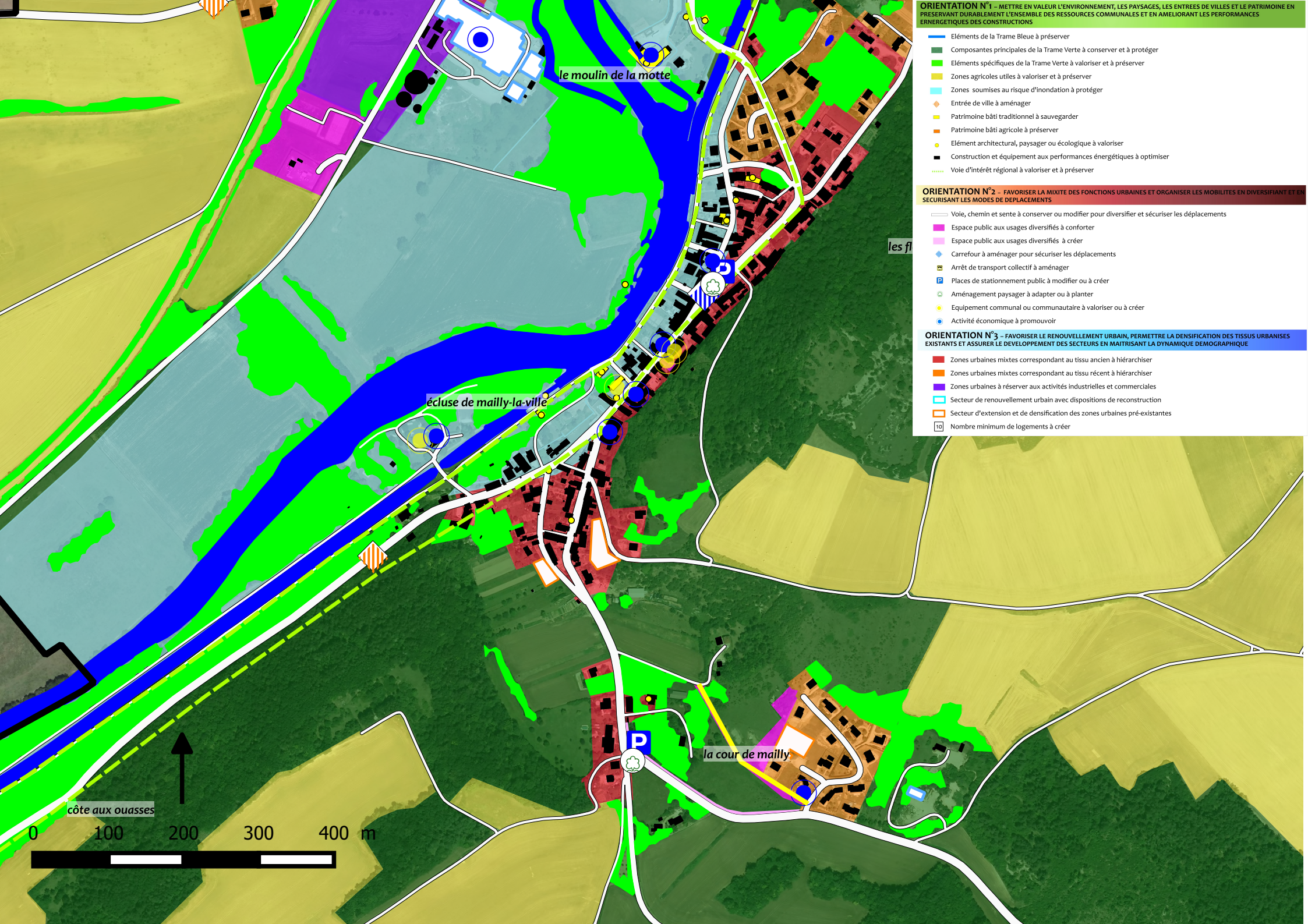


ORIENTATION N°3 – FAVORISER LE RENOUVELLEMENT URBAIN, PERMETTRE LA DENSIFICATION DES TISSUS URBANISES EXISTANTS ET ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES SECTEURS EN MAITRISANT LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

Zones soumises au risque d'inondation à protéger

- Zones urbaines mixtes correspondant au tissu ancien à hiérarchiser
- Zones urbaines mixtes correspondant au tissu récent à hiérarchiser
- Zones urbaines à réserver aux activités industrielles et commerciales
- Secteur de renouvellement urbain avec dispositions de reconstruction
- Secteur d'extension et de densification des zones urbaines pré-existantes
- 10 Nombre minimum de logements à créer





ORIENTATION N°1 – METTRE EN VALEUR L'ENVIRONNEMENT, LES PAYSAGES, LES ENTREES DE VILLES ET LE PATRIMOINE EN PRESERVANT DURABLEMENT L'ENSEMBLE DES RESSOURCES COMMUNALES ET EN AMELIORANT LES PERFORMANCES ENERGETIQUES DES CONSTRUCTIONS

- Eléments de la Trame Bleue à préserver
- Composantes principales de la Trame Verte à conserver et à protéger
- Eléments spécifiques de la Trame Verte à valoriser et à préserver
- Zones agricoles utiles à valoriser et à préserver
- Zones soumises au risque d'inondation à protéger
- ◊ Entrée de ville à aménager
- Patrimoine bâti traditionnel à sauvegarder
- Patrimoine bâti agricole à préserver
- Elément architectural, paysager ou écologique à valoriser
- Construction et équipement aux performances énergétiques à optimiser
- ⋯ Voie d'intérêt régional à valoriser et à préserver

ORIENTATION N°2 – FAVORISER LA MIXITE DES FONCTIONS URBAINES ET ORGANISER LES MOBILITES EN DIVERSIFIANT ET EN SECURISANT LES MODES DE DEPLACEMENTS

- Voie, chemin et sente à conserver ou modifier pour diversifier et sécuriser les déplacements
- Espace public aux usages diversifiés à conforter
- Espace public aux usages diversifiés à créer
- ⬢ Carrefour à aménager pour sécuriser les déplacements
- Arrêt de transport collectif à aménager
- P Places de stationnement public à modifier ou à créer
- Aménagement paysager à adapter ou à planter
- Equipement communal ou communautaire à valoriser ou à créer
- Activité économique à promouvoir

ORIENTATION N°3 – FAVORISER LE RENOUVELLEMENT URBAIN, PERMETTRE LA DENSIFICATION DES TISSUS URBAINES EXISTANTS ET ASSURER LE DEVELOPEMENT DES SECTEURS EN MAITRISANT LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

- Zones urbaines mixtes correspondant au tissu ancien à hiérarchiser
- Zones urbaines mixtes correspondant au tissu récent à hiérarchiser
- Zones urbaines à réserver aux activités industrielles et commerciales
- Secteur de renouvellement urbain avec dispositions de reconstruction
- Secteur d'extension et de densification des zones urbaines pré-existantes
- 10 Nombre minimum de logements à créer